

L'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) vous propose une série de conférences qui ont pour vocation de faire le point sur les récents développements jurisprudentiels et réglementaires des propriétés intellectuelles, tant au niveau national que communautaire ou international.

L'objectif consiste à ouvrir le débat et prolonger, par des temps d'échanges et de discussions, la réflexion engagée dans sa revue *Propriétés intellectuelles*.

Le module du mardi 2 octobre 2012, consacré au droit d'auteur et droits voisins, sera l'occasion d'analyser les décisions les plus marquantes rendues depuis un an.

Renseignements et inscriptions : www.irpi.ccip.fr



PLAN D'ACCÈS



CCIP
27 avenue de Friedland
75008 PARIS

RER : Charles de Gaulle-Étoile
Métro : Georges V
Bus : 22 et 52
Parking Étoile Friedland,
face au 31 avenue de Friedland

La CCIP collecte ces informations pour répondre à votre demande et, au-delà, pour vous tenir informé de ses offres de service. Vos données seront conservées tant que vous ne demandez pas votre désinscription. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers.
Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de irpi@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr



DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Actualité jurisprudentielle

Mardi 2 octobre 2012
9h00 – 13h00

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland
75008 Paris

Auditorium Mercure

un institut de la



Accueil à partir de 8h30

Cette matinée s'adresse à des praticiens spécialisés
en propriété intellectuelle

- Œuvres protégées
- Titularité des droits
- Prérogatives des auteurs
- Exploitation des droits
- Défense des droits
- Droit international privé
- Droit de l'Union

INTERVENANTS

M. André LUCAS,
Professeur à l'Université de Nantes

M. Jean-Michel BRUGUIÈRE,
Professeur à l'Université de Grenoble II, Directeur du CUERPI

Mme Valérie-Laure BENABOU,
Professeur à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Actualité jurisprudentielle

Mardi 2 octobre 2012

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.irpi.ccip.fr
à compléter et retourner à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle
IRPI-CCIP, 81 avenue de la République – 75011 PARIS / Fax : 01 49 23 58 65

Mme M. **NOM/Prénom**

Fonction

Service

Entreprise

Code APE

SIRET

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-Mail

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique.

Adresse de facturation (si différente)

Personne à contacter (éventuellement)

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

FRAIS D'INSCRIPTION – 350 € non assujettis à la TVA.

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue du séminaire.

RÈGLEMENT

par chèque ci-joint à l'ordre de CCIP-IRPI
 par virement à BNP Paribas compte n° 30004 00806 00021754767 07
 par carte bancaire sur le site CCIP www.entreprises.ccip.fr/web/innovation

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – E-mail : irpi@ccip.fr

Cachet de l'entreprise

Date et signature